









Les paysages, ressources pour la transition énergétique – Réseau Paysage d'Occitanie

Agnès Legendre, *Directrice, paysagiste, urbaniste OPQU, CAUE de l'Ariège* **Eric Pelloquin**, *Directeur de l'énergie et de la connaissance, DREAL Occitanie*



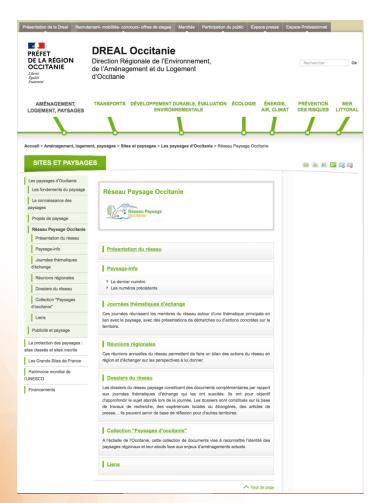














Un journal du réseau

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Avec l'appui technique de :















La transition écologique appelle à de nouveaux paysages

La transition écologique nous oblige à sortir de l'énergie facile, en relevant à la fois le défi de la sobriété et de l'éfficacité herngétique, mais aussi cetul de la production d'énergies renouvelables. L'enjeu est de passer d'une production d'énergie « centralisée » à une production d'énergie (cacilsée » et fépartie au sein des paysages.

Les modifications de nos modes de vie s'inscrivent d'ores et déjà dans nos paysages, lesquels sont un héritage dont nous avons collectivement la responsabilité et dont l'évolution doit être accompagnée.

Le paysage, une ressource plus qu'une contrainte

Au regard de la sobriété énergétique, nos manières d'aménager et de planifier l'espace méritent d'être revues en prôpondeur, tant ces demières ont jusqu'alors été relativement inefficaces : dispersion de l'habitat, désertion des centres-bourgs, éloignement des commerces, disparition de terres agricoles ou d'espaces naturels. La production d'énergies renouvelables doit désormais être prise en compte dans nos projets d'aménagement et devra s'intégrer aux documents de planification.

Le paysage peut constituer une ressource territoriale majeure au service de la transition énergétique. Territoire physique et sujet de représentations, il est le résultat d'un processus d'appropriation, un espace perçu et vécu qui peut être approché sous plusieurs angles :

- une ressource de nature : support de biodiversité, écosystèmes ou agro-écosystèmes,
- une ressource économique : attractivité résidentielle et touristique, support de production,
- une ressource sociale et culturelle: bien être et santé des populations, attachement et sentiment d'appartenance, source d'inspiration et sujet de représentation,
- une ressource politique: bien commun, possible support du débat public.

C - Chaufferie bois collective à Saint-Germain-du-Bel-Air (Lot), Architecte : Patrice Bosc © SYDED du Lot.

Pourtant, le paysage apparaît souvent comme une contrainte, une composante de plus à intégere dans le cadre des études d'impact. Le manque d'implication ou d'association des populations et de leurs élus dans les choix pour l'avenir de leur territoire conduit souvent les projets à l'échec ou à une nouvelle forme de banalisation des paysages.

Le paysage comme outil de connaissance et de dialogue

Le paysage est une réalité et un projet à partager pour aborder de manière synthétique et transversale un site ou un territoire. En cela, il est intéressant à considérer dans le cadre d'un projet d'aménagement ou de création d'un équipement, comme :

- outil de connaissance et de compréhension du territoire
- outil de dialogue et d'échange,
- finalité dans la réponse aux objectifs de bonne insertion d'un projet dans un site donné.





Reconversion d'un parc d'éclairage public, à Aulon, commune de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé du Pic du Midi de Bigorre (Hautes-Pyrénées) © Léa Salmon-Legagneur.

 D - Centrale hydroélectrique et «Plus beau Village de France ®» se côtoient dans la vallée sauvage du Tarn, à Brousse-le-Château (Aveyron).



Avec l'appui technique de :





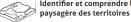
PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE











Définir les enjeux paysagers de la transition énergétique du territoire en s'appuyant sur la caractérisation de leur diversité paysagère.

- Considérer le paysage comme une valeur de synthèse permettant d'aborder les différentes composantes et differenties du territoire : socié, géographèque. Caractériser et appréhender les ressources du certritoire issue des paysages actuels et firitfés (agriculture, architecture, culture, etc.) pour mieux insignéer les paysages derrigériques de demait.
 Eurgir la démarche locale de projet en la restituant entillé paysagéer, etc.)

- entité paysagère, etc.). Impliquer la population au plus tôt pour identifier ce
- Impliquer la population du pus du pun de la propulation qui fait la valeur des paysages locaux.

 Mobiliser davantage le paysage dans tous les documents depuis les phases de prospectives et de diagnostic jusqu'à l'élaboration du projet énergétique territorial.

Considérer que l'identification des ressources spécifiques issues de la diversité locale des paysages conforte la dimension territoriale des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET), quand ils existent, en processité de la consentation de la confession de la consentation de la consentatio

cialisant notamment leurs données chiffrées

Mobiliser les atlas de paysages, documents de comanissance qui contement des dornnées analytiques (perceptions, relief urbanisation, eut.) pour extraire les potentialités de développement énergétique de chaque typologie locale de paysage.
 A chualiser et approfondir les atlas de paysages en y incluant un voiet sur les enjeux énergétiques.

Un groupe de travail local à créer qui sera associé au

pilotage de l'ensemble de la démarche et composé :
d'élus et d'acteurs institutionneis (Département, Région, DRAC, DREAL, DDT(M), UDAP, etc.), de techniciens (CAUE, PIR, Parcs nationaux, Centres

de techniclems (CAUE) PRIR. Placs rationaux, Centres Permanents d'Initation à l'Environnement, ALC, chambres consulaires, etc.).
 d'un groupe citoyen (associations, collectifs citoyens, hibitants, etc.).
 Une equipp publication private autour d'un proprigiste.
 Libe équipp publication provide autour d'un proprigiste des compléteness complémentaires (concertration, urbanisme, architecture, agronomie, sociologie, etc.).



Construire et partager une stratégie énergétique locale et spatialisée

Co-construire une stratégie énergétique avec la population et les acteurs locaux, en faisant appel à la sensibilité collective, pour imaginer le futur paysage.

- Aboutir à l'expression d'un paysage voulu qui fasse sens auprès de la population.
 Définir une stratégie énergétique globale à l'échelle d'un territoire de projet. Les intercommunalités détenant la compétence urbanisme sont particulièrement.
- indiquant où et comment concrétiser leurs objectifs et en matérialisant leurs plans d'actions dans le paysage
- quotidien des populations. S'appuyer sur la démarche paysagère pour éviter la sectorisation du territoire et les positions excessives des « pro » et des « anti ». Une **approche globale** doit favoriser l'émergence de l'Intérêt général par rapport à l'intérêt particulier.

- Bien commun, le paysage est un support vivant pour une réflexion collective. Il permet d'activer un vaste champ crestif pour abonder et imaginer la transition énergétique locale : visites, lectures de paysage, jeux interactifs, simulations et mises en situation.
 Br à vancant dans la vie de tous les jours, l'approche par
- le paysage permet:
 de répondre point par point aux blocages récurrents associés aux habituelles «prises en compte des enjeux» uniquement fondées sur des

- de faire le **lien entre production et consommation à l'échelle locale** et ainsi de faire évoluer le rapport à l'énergie dans toutes ses dimensions en le traduisant
- l'énergie dans toutes ses dimensions en le traduisant concrétement au niveau du territoire, de renforcer la transversalité entre les outils de planification (PCAET...) et les outils de connaissance (atlas des pasages...) des l'anaityse territoriale pour formuler les enjeux issus des dynamiques en cours
- ou à venir, Le plan de paysage de la transition énergétique est un document qui permet de formaliser les objectifs communs de transition énergétique et de qualité paysagère du territoire pour spatialiser la stratégie énergétique locale.

Acteurs à mobiliser

- » Le groupe de travail Local constitué précidemment en associent chaque fois que cela est possible un large public : expositions, permanence, debts... *Une équipe jouridisciplinaire en charge de l'élaboration du plan de payage de la transition énergétic une expoupée autour d'un payageties concepteur et d'un chargé de mission énergéti, intégrair des compétences complementaires (concentation, urbanisme, architecture, agronomies, sociologie).



Définir les sites d'implantation des projets de production d'énergies renouvelables en cohérence avec le paysage

Au regard des spécificités du territoire et de la stratégie, identifier les sites les mieux adaptés pour accueillir les projet ENR.

- A Évaluer le potentiel d'accueil du foncier au regard des composantes du territoire (perceptions, activités, habitat, espaces naturels, reliefs, etc.) dans l'objectif d'inscrire harmonieusement les projets ENR dans le
- paysage.

 Etre en capacité d'accuellir, de négocier et de choisir les opérateurs adaptés aux ambitions locales, en proposant des lleux pré-identifiés.
- Mettre les projets ENR au service des enjeux d'évolution du paysage tels que la reconquête de friches urbaines ou industrielles.
- Favoriser des projets qui permettent d'optimiser les surfaces et de conforter des usages existants (compléter par exemple une activité agricole ou industrielle par un projet ENR) ou d'associer de nouveaux usages.

Points de vigilance et leviers d'action

- » Étre attentif à ce que les propositions des porteurs Etre attentif à ce que les propositions des porteurs de projets et notamment des développeurs soient compatibles avec la stratégie locale et les paysages souhaités.
 Décliner et traduire la stratégie ENR dans les
- documents d'urbanisme : rapport de présentation, plan d'aménagement et de développement durable (PADD), règlement graphique et écrit, zonage du PLU, etc.

- » S'emparer des outils pré-opérationnels existants tels que des OAP (orientations d'aménagement et di programmation) pour inscrire les ambitions énergétique de la collectivité (OAP « ENR ») dans les PLU.
- S'assurer de la compatibilité des projets envisagés avec le site en s'appuyant sur une connaissance fine
- u territoire : prise en compte des enjeux paysagers,
- prise en compte des enjeux environnementaux, compatibilité du projet avec les activités locales en particulier les activités agricoles, le tourisme, les loisirs (chasse, randonnée, etc.), faisabilité technique (topographie, accessibilité,
- traisabilité technique (topographie, accessibilité, mode constructif, raccordement aux réseaux de distribution, etc.). assurance que les retombées économiques participent au développement local durable au bénéfice des collectivités et des habitants.

Acteurs à mobiliser

- Une équipe pluridisciplinaire de professionnels en charge de l'élaboration et du suivi des documents d'urbanisme, intégrant obligatoirement un paysagiste-concepteur et un chargé de mission énergie.

 Le groupe de travail local de suivi constitué noté-friements.







Installer un dispositif de production d'énergies renouvelables dans le paysage

Concevoir et dessiner finement un aménagement partagé inscrit dans le contexte humain,

- Mettre en évidence, dans le ca dre d'une étude paysagère locale, les enjeux à l'échelle parcellaire (perceptions, topographie, végétation, architecture, etc.). Concevoir un projet qui s'inscrive de façon cohérente dans l'environnement naturel, architectural et paysager

Points de vigilance

- > S'assurer que le projet s'appuie sur les spécificités du sate en veillant à ce qu'il s'inscrive dans la composition paysagère existante. Dans ce sens, ne pas toujours chercher à le dissimuler.
- checher à le dissimuler Solgner les ambagnements connexes: architecture des bitiments ou équipements d'exploitation, nature des circulations, appects des cibtures accordement, etc.). Anticiper l'évolution et la gestion des abonds du site de prolet. S'assure de la maltrite des éléments qui contribuent à la bonne insertion des équipements dans le paysage, l'eigétation, topographile, etc.), y compris à proximité du périmètre opérationans.

- S'assurer de la réversibilité du projet et de l'existence des dispositions nécessaires à la remise en état des terrains après exploitation pour offrir au site une nouvelle vocation.
- nouvelle vocation.

 S'assurer de l'implication d'un paysagiste-concepteur
 à toutes les étapes du projet pour garantir sa bonne
 conduite (mission de maîtrise d'œuvre complète):

 études nécessaires au dépôt du dossier
- d'autorisation, conception du projet et rédaction des documents
- d'exécution, sulvi et réception des travaux.
- Impliquer l'ensemble des acteurs locaux tout au long de l'élaboration du projet et de sa réalisation afin de créer des conditions favorables à son appropriation.



Points de vigilance

et leviers d'action

















Le paysagiste-concepteur : acteur clé. Il conçoit le projet d'aménagement au regard du paysage finai recherché : conçoiton trapagagiste, se églication, spoille des des legislations apparaises et réparation spoille des églipements, et. les services de l'Étate e change de la définance des autorisations administratives: DIDINI, UDAP DESÉL, etc. Le groupe de travail locat de suivi constitué précidement en y asociant les acteurs directment précidement en passon de la cateur directment précidement de la cateur directment de la contrain de la cateur directment de la cateur de la cateur de la cateur de la cateur directment de la c



Avec l'appui technique de :



